

CHAPITRE III

1. Le règne de Salomon s'étant ainsi affermi, il s'allia avec le Pharaon, roi d'Égypte; car il épousa sa fille, qu'il amena dans la ville de David, jusqu'à ce qu'il eût achevé de bâtir son palais, la maison du Seigneur, et les murs qu'il faisait faire tout autour de Jérusalem.

2. Le peuple, cependant, immolait toujours sur les hauts lieux, parce que jusqu'alors on n'avait point encore bâti de temple au Seigneur.

3. Or Salomon aime le Seigneur, et il se conduisit selon les préceptes de David son père, excepté qu'il sacrifiait et qu'il brûlait de l'encens sur les hauts lieux.

4. Il s'en alla donc à Gabaon pour y sacrifier, parce que c'était là le plus considérable de tous les hauts lieux; et il offrit mille hosties en holocauste sur l'autel qui était à Gabaon.

1. Confirmatum est igitur regnum in manu Salomonis, et affinitate conjunctus est Pharaoni, regi Ægypti; accepit namque filiam ejus, et adduxit in civitatem David, donec compleret ædificans domum suam, et domum Domini, et murum Jerusalem per circuitum.

2. Attamen populus immolabat in excelsis; non enim ædificatum erat templum nomini Domini usque in diem illum.

3. Dilexit autem Salomon Dominum, ambulans in præceptis David patris sui, excepto quod in excelsis immolabat, et excendebat thymiama.

4. Abiit itaque in Gabaon, ut immolaret ibi; illud quippe erat excelsum maximum. Mille hostias in holocaustum obtulit Salomon super altare illud in Gabaon.

SECTION II. — LES DÉBUTS DU RÈGNE DE SALOMON. III, 1-IV, 34.

§ I. — Le mariage du jeune roi, sa prière à Gabaon, son jugement célèbre. III, 1-28.

1^o Salomon épouse la fille du roi d'Égypte. I, 1.

CHAP. III. — 1. *Confirmatum... igitur...* Les mesures tout ensemble énergiques et modérées qui ont été exposées plus haut (chap. II) contribuèrent pour beaucoup à l'affermissement du trône de Salomon. — *Conjunctus est...* Maintenant qu'il est sûr de la paix au dedans, le monarque songe à se fortifier au dehors, en contractant une alliance matrimoniale avec le plus puissant des États voisins. Sa demande, et l'acceptation qui en fut faite immédiatement, montrent avec quelle rapidité Israël avait grandi, lui naguère esclave de l'Égypte. — *Pharaoni.* Sur ce titre et son étymologie, voyez Gen. XII, 15, et le commentaire. On croit que le Pharaon alors régnant était Psousennés II, le dernier roi de la XXI^e dynastie, dont Tanis était la résidence. Cette alliance n'avait rien de contraire à la loi théocratique, qui n'interdisait aux Hébreux que les mariages avec les Chananéens. Cf. Ex. xxxiv, 16. La tradition juive suppose que la reine serait devenue prosélyte. — *In civitatem David:* au mont Sion, d'après la note de II, 10; par opposition au mont Moriah, sur lequel le temple fut construit. — *Murum Jerusalem.* Salomon continua donc les travaux de fortification commencés par son père. Cf. II Reg. v, 9.

2^o Prière de Salomon à Gabaon. III, 2-15.

2-3. Transition: les hauts lieux sont encore un centre de culte pour Israël. — *Attamen* (hébr. : *rag*). Cette particule introduit une res-

triction, et signale une ombre au tableau. — *Immolabat in excelsis* (hébr. : *dâmôf*). Sacrifices en l'honneur de Jéhovah, non des faux dieux. L'usage s'en était introduit presque aussitôt après la conquête de Chanaan par les Hébreux (Jud. vi, 25; XIII, 16), et l'on avait continué cette pratique, les prophètes en donnant eux-mêmes l'exemple. Cf. I Reg. vii, 10; XIII, 9; xiv, 36; xvi, 5. Dieu avait sans doute directement autorisé ou inspiré ses Voyants; il avait toléré la conduite du peuple. Aussi le narrateur donne-t-il une sorte d'excuse, en ajoutant : *non enim ædificatum...* Le précepte relatif à l'unité du sanctuaire (Lev. xvii, 3-5) ne devait être rigoureusement en vigueur, pensait-on, que lorsque le lieu « où le Seigneur ferait habiter son nom » (Deut. xii, 12, 14) serait choisi d'une manière définitive. Néanmoins cette tolérance allait disparaître, à cause du double danger que présentait la pratique en question : danger d'idolâtrie, danger pour l'unité nationale. — *Excepto quod...* Salomon agissait en ce point comme tout le monde, et pourtant « il aimait Jéhovah » : preuve évidente que Dieu ne proscrivait pas absolument le culte qui lui était rendu sur les hauts lieux. — *In præceptis David:* les recommandations suprêmes de son père, sous le rapport religieux. Cf. II, 1-4.

4. Le sacrifice du roi à Gabaon. — *In Gabaon.* Hébr. : *Gib'on*; aujourd'hui El-Djib, à environ 12 kil. au nord-ouest de Jérusalem, sur un mamelon du plateau central de la Palestine (*Atl. géogr.*, pl. vii, xii, xvi). — *Excelsum maximum:* « le plus grand » au moral, non sous le rapport matériel. C'est là que l'ancien tabernacle et l'autel des holocaustes avaient été trans-

5. Apparuit autem Dominus Salomoni per somnium nocte, dicens : Postula quod vis ut dem tibi.

6. Et ait Salomon : Tu fecisti cum servo tuo David, patre meo, misericordiam magnam, sicut ambulavit in conspectu tuo in veritate et justitia, et recto corde tecum ; custodisti ei misericordiam tuam grandem, et dedisti ei filium sedentem super thronum ejus, sicut est hodie.

7. Et nunc, Domine Deus, tu regnare fecisti servum tuum pro David patre meo. Ego autem sum puer parvulus, et ignorans egressum et introitum meum ;

8. et servus tuus in medio est populi quem elegisti, populi infiniti, qui numerari et supputari non potest præ multitudine.

9. Dabis ergo servo tuo cor docile, ut populum tuum judicare possit, et discernere inter bonum et malum ; quis enim poterit judicare populum istum, populum tuum hunc multum ?

10. Placuit ergo sermo coram Domino, quod Salomon postulasset hujuscemodi rem.

11. Et dixit Dominus Salomoni : Quia postulasti verbum hoc, et non petisti tibi dies multos, nec divitias, aut animas inimicorum tuorum, sed postulasti tibi sapientiam ad discernendum iudicium,

12. ecce feci tibi secundum sermones

5. Or le Seigneur apparut en songe à Salomon pendant la nuit, et lui dit : Demandez-moi ce que vous voulez que je vous donne.

6. Salomon lui répondit : Vous avez usé d'une grande miséricorde envers David mon père, votre serviteur, selon qu'il a marché devant vous dans la vérité et dans la justice, et que son cœur a été droit à vos yeux ; vous lui avez conservé cette grande miséricorde, et vous lui avez donné un fils qui est assis sur son trône, comme il paraît aujourd'hui.

7. Maintenant donc, Seigneur Dieu, vous m'avez fait régner, moi votre serviteur, à la place de David mon père ; mais je ne suis encore qu'un jeune enfant, qui ne sait de quelle manière il doit se conduire.

8. Et votre serviteur se trouve au milieu du peuple que vous avez choisi, d'un peuple infini, qui est innombrable à cause de sa multitude.

9. Donnez donc à votre serviteur un cœur docile, afin qu'il puisse juger votre peuple, et discernar entre le bien et le mal ; car qui pourra rendre la justice à votre peuple, à ce peuple si nombreux ?

10. Le Seigneur agréa donc que Salomon lui eût fait cette demande.

11. Et il dit à Salomon : Parce que vous m'avez fait cette demande, et que vous n'avez point désiré un grand nombre d'années, ou de grandes richesses, ou la vie de vos ennemis, mais la sagesse pour discerner ce qui est juste,

12. j'ai déjà fait ce que vous m'avez

férés. Cf. I Par. xvi, 39-40 ; II Par. i, 3. Mais l'arche était alors sur le mont Sion. — *Mille hostias*. Sacrifice d'une royale munificence, digne de Salomon.

5-9. La vision et la prière du prince. — *Apparuit... per somnium* : comme autrefois à Abraham, Gen. xv, 1, et à Jacob, Gen. xxviii, 12, etc. Songe réel, et tout divin. — *Postula quod vis* : avance d'une ineffable bonté. — *Et ait Salomon*. A l'offre du Seigneur, le roi répond par une admirable prière, vers. 6-9, dans laquelle nous distinguons sans peine trois éléments. 1° L'action de grâce pour les bienfaits accordés à David, et en particulier pour l'accomplissement de la grandiose promesse relative à son successeur, vers. 6. 2° L'humble confession, vers. 7-8 ; de son père, Salomon passe à lui-même, et relève délicatement les difficultés de sa situation présente : d'une part, vers. 7, lui, si jeune et si inexpérimenté (*puer parvulus, ignorans...*, hyperbole orientale ; *egressum et introitum*, locution proverbiale chez les Hébreux,

pour marquer le va-et-vient perpétuel de la vie, de la conduite. Cf. Num. xxvii, 17 ; Deut. xxviii, 6 ; xxxi, 2, etc.) ; d'autre part, vers. 8, un peuple nombreux à gouverner (*infiniti*, autre hyperbole, avec allusion probable à la promesse faite autrefois à Abraham, Gen. xiii, 16), et ce peuple étant la nation même choisie par Dieu (*quem elegisti*). 3° La demande proprement dite, vers. 9, présentée comme la conclusion (*dabis ergo...*) des considérants qui précèdent. — *Judicare* : l'une des principales et plus grandes fonctions des rois, mentionnée pour représenter toutes les autres.

10-14. Réponse du Seigneur à la prière de Salomon. — *Placuit... sermo*. Quoique la scène se fût passée en songe, ce songe était surnaturel, et Salomon y avait la pleine possession de ses facultés ; c'est pourquoi sa conduite fut méritoire. — *Quia postulasti...* Dieu daigne commenter lui-même le « placuit », aux premiers mots de sa réponse, vers. 11. — *Animas inimicorum* : le passage I Par. xi, 14-26, nous apprend

demandé, et je vous ai donné un cœur si plein de sagesse et d'intelligence, qu'il n'y a jamais eu d'homme avant vous qui vous ait égalé, et qu'il n'y en aura point après vous *qui vous égale*.

13. Mais je vous ai *en outre* donné ce que vous ne m'avez point demandé, savoir, les richesses et la gloire, de sorte qu'aucun roi ne vous aura jamais égalé *en ce point* dans tous les siècles passés.

14. Que si vous marchez dans mes voies, et que vous gardiez mes préceptes et mes ordonnances, comme votre père les a gardés, je vous donnerai encore une longue vie.

15. Salomon, s'étant réveillé, comprit que c'était un songe; et étant venu à Jérusalem, il se présenta devant l'arche de l'alliance du Seigneur, offrit des holocaustes et des victimes pacifiques, et fit à tous ses serviteurs un grand festin.

16. Alors deux femmes de mauvaise vie vinrent trouver le roi, et se présentèrent devant lui.

17. L'une d'elles lui dit : Je vous prie, mon seigneur, *faites-moi justice*. Nous demeurions, cette femme et moi, dans une même maison, et je suis accouchée près d'elle dans la même chambre.

18. Elle est accouchée aussi trois jours après moi; nous étions ensemble dans cette maison, et il n'y avait personne autre que nous deux.

19. Le fils de cette femme est mort pendant la nuit, car elle l'a étouffé en dormant;

20. et se levant dans le silence d'une nuit profonde, pendant que je dormais, moi votre servante, elle m'a ôté mon fils que j'avais à mon côté; et l'ayant pris auprès d'elle, elle a mis auprès de moi son fils qui était mort.

21. Quand je me levai le matin pour allaiter mon fils, je vis qu'il était mort;

tuos, et dedi tibi cor sapiens et intelligens, in tantum ut nullus ante te similis tui fuerit, nec post te surrecturus sit.

13. Sed et hæc, quæ non postulasti, dedi tibi, divitias scilicet et gloriam, ut nemo fuerit similis tui in regibus, cunctis retro diebus.

14. Si autem ambulaveris in viis meis, et custodieris præcepta mea et mandata mea, sicut ambulavit pater tuus, longos faciam dies tuos.

15. Igitur evigilavit Salomon, et intellexit quod esset somnium; cumque venisset Jerusalem, stetit coram archa fœderis Domini, et obtulit holocausta, et fecit victimas pacificas, et grande convivium universis famulis suis.

16. Tunc venerunt duæ mulieres meretrices ad regem, steteruntque coram eo;

17. quarum una ait : Obsecro, mi domine; ego et mulier hæc habitabamus in domo una, et peperit apud eam in cubiculo;

18. tertia autem die postquam ego peperit, peperit et hæc, et eramus simul, nullusque alius nobiscum in domo, exceptis nobis duabus.

19. Mortuus est autem filius mulieris hujus nocte, dormiens quippe oppressit eum.

20. Et consurgens intempestæ noctis silentio, tulit filium meum de latere meo ancillæ tuæ dormientis, et collocavit in sinu suo; suum autem filium, qui erat mortuus, posuit in sinu meo.

21. Cumque surrexissem mane ut darem lac filio meo, apparuit mortuus;

que Salomon avait dès lors de puissants ennemis. — *Eecce feci...* Réponse directe à la requête du roi, vers. 12, avec une générosité sans limite (*in tantum ut...*). Mais le Seigneur va bien au delà de la demande de son serviteur, vers. 13 (*sed et hæc...*). Toutefois la dernière promesse, *longos faciam...* (vers. 14), est conditionnelle, et elle ne fut pas accomplie, Salomon n'ayant pas rempli la condition.

15. Sacrifice devant l'arche, à Jérusalem. — *Intellexit quod... somnium* : et pourtant une parfaite réalité. — *Stetit coram archa*. Salomon inauguraît ainsi son règne, en immolant des sacrifices au Dieu d'Israël dans les deux endroits les plus sacrés de la Terre sainte. — *Grande*

convivium : avec la part des victimes pacifiques qui revenait au donateur. Cf. Lev. VII, 11-21.

30 Le jugement de Salomon, III, 16-28.

Ce trait est cité comme un frappant exemple de la sagesse toute divine qui venait d'être départie au roi.

16. Introduction. — *Venerunt... ad regem*. On vient proposer directement au monarque ce cas difficile, que les juges ordinaires avaient été sans doute incapables de trancher.

17-22. Exposé contradictoire du cas. — *Quarum una...* Récit de la première femme, vers. 17-21, net, précis, présenté avec un accent frappant de vérité. Le détail *nullusque alius...* au vers. 18, contient le nœud de la difficulté. —

quem diligentius intuens clara luce, deprehendi non esse meum quem genueram.

22. Responditque altera mulier : Non est ita ut dicis, sed filius tuus mortuus est, meus autem vivit. Et contrario illa dicebat : Mentiris ; filius quippe meus vivit, et filius tuus mortuus est. Atque in hunc modum contendeant coram rege.

23. Tunc rex ait : Hæc dicit : Filius meus vivit, et filius tuus mortuus est ; et ista respondit : Non ; sed filius tuus mortuus est, meus autem vivit.

24. Dixit ergo rex : Afferte mihi gladium. Cumque attulissent gladium coram rege :

25. Dividite, inquit, infantem vivum in duas partes, et date dimidiam partem uni, et dimidiam partem alteri.

26. Dixit autem mulier cujus filius erat vivus ad regem (commota sunt quippe viscera ejus super filio suo) : Obsecro, domine, date illi infantem vivum, et nolite interficere eum. Et contrario illa dicebat : Nec mihi, nec tibi sit, sed dividatur.

27. Respondit rex, et ait : Date huic infantem vivum, et non occidatur ; hæc est enim mater ejus.

28. Audivit itaque omnis Israël judicium quod judicasset rex, et timuerunt regem, videntes sapientiam Dei esse in eo ad faciendum judicium.

et, le considérant avec plus d'attention au grand jour, j'ai reconnu que ce n'était pas le mien, celui que j'avais enfanté.

22. L'autre femme lui répondit : Ce que tu dis n'est pas vrai ; mais c'est ton fils qui est mort, et le mien est vivant. La première, au contraire, répliquait : Tu mens, car c'est mon fils qui est vivant, et le tien est mort ; et elles disputaient ainsi devant le roi.

23. Alors le roi dit : Celle-ci dit : Mon fils est vivant, et le tien est mort. Et l'autre répond : Non ; mais c'est ton fils qui est mort, et le mien est vivant.

24. Le roi ajouta : Apportez-moi une épée. Lorsqu'on eut apporté une épée devant le roi,

25. il dit à ses gardes : Coupez en deux cet enfant qui est vivant, et donnez-en la moitié à l'une, et la moitié à l'autre.

26. Alors la femme dont le fils était vivant dit au roi (car ses entrailles furent émues pour son fils) : Seigneur, donnez-lui, je vous supplie, l'enfant vivant, et ne le tuez point. L'autre disait au contraire : Qu'il ne soit ni à moi ni à toi ; mais qu'on le divise en deux.

27. Alors le roi prononça cette sentence : Donnez à celle-ci l'enfant vivant, et qu'on ne le tue point ; car c'est elle qui est sa mère.

28. Tout Israël apprit donc la manière dont le roi avait jugé cette affaire, et ils conçurent tous de la crainte pour lui, voyant que la sagesse de Dieu était en lui pour rendre la justice.

CHAPITRE IV

1. Erat autem rex Salomon regnans super omnem Israël.

2. Et hi principes quos habebat : Azarias, filius Sadoc sacerdotis,

1. Or le roi Salomon régnait sur tout Israël.

2. Et voici quels étaient ses princes : Azarias, fils du grand prêtre Sadoc,

Respondit... altera... (vers. 22^b). A ce récit, la seconde femme se contente de répondre par une dénégation. Trait bien naturel aussi, de même que l'ardente protestation de la première (*mentiris...*). — Conclusion pittoresque du narrateur : *atque in hunc modum...*

23-25. La sentence royale. — *Rex ait...* Salomon résume le débat, vers. 23, laissant à entendre que, faute de témoins, une solution directe était impossible. De là son arrêt remarquable : *dividite...* ; que chacune ait sa part, puisque on ne peut savoir à laquelle appartient l'enfant.

26-27. La vérité est découverte, grâce au sage stratagème du prince. — *Commota... viscera*. Détail pathétique, bien naturel. — *E contrario...* Ce trait aussi est peint sur le vif. — *Date huic*.

La fausse mère s'était trahie, et la vraie s'était clairement manifestée.

28. Impression produite en Israël par la sagesse du roi. — *Timuerunt* : d'une crainte surnaturelle, comme il ressort du contexte. — *Sapientiam Dei*, c.-à-d. une sagesse surhumaine, divine. Salomon avait fait preuve, en effet, d'une admirable connaissance du cœur humain, et rien ne pouvait produire une plus vive impression sur l'imagination populaire.

§ III. — *Les officiers de Salomon ; sa magnificence, nouvelles preuves de sa sagesse*. IV, 1-34.

1^o Les ministres d'État. IV, 1-6.

CHAP. IV. — 1. Transition. — *Regnans super*

3. Elihoreph et Ahia, fils de Sisa, étaient secrétaires. Josaphat, fils d'Ahilud, était chancelier.

4. Banaïas, fils de Joïada, était général de l'armée. Sadoc et Abiathar étaient grands prêtres.

5. Azarias, fils de Nathan, avait l'intendance sur ceux qui étaient toujours auprès du roi. Zabud, prêtre, fils de Nathan, était ami du roi.

6. Ahisar était grand maître de la maison, et Adoniram, fils d'Abda, était surintendant des tributs.

7. Salomon avait établi sur tout Israël douze préfets, qui avaient soin d'entretenir la table du roi et de sa maison; chacun fournissait pendant un mois de l'année tout ce qui était nécessaire à la maison du roi.

3. Elihoreph et Ahia, filii Sisa, scribæ; Josaphat, filius Ahilud, a commentariis;

4. Banaïas, filius Joiadæ, super exercitum; Sadoc autem, et Abiathar, sacerdotes;

5. Azarias, filius Nathan, super eos qui assistebant regi; Zabud, filius Nathan, sacerdos, amicus regis;

6. et Ahisar præpositus domus; et Adoniram, filius Abda, super tributa.

7. Habebat autem Salomon duodecim præfectos super omnem Israel, qui præbebant annonam regi et domui ejus; per singulos enim menses in anno, singuli necessaria ministrabant.

omnem Israel. En cela, grand avantage de Salomon sur son père, car il avait fallu à David plusieurs années de luttés pour consolider son autorité sur la nation entière.

2-6. Liste des princes qui servaient de ministres à Salomon. — *Hi principes* (hébr. : *sârim*). C'étaient en réalité des ministres d'État, nommés par le roi et agissant directement sous ses ordres. Déjà ils avaient existé sous le règne précédent (cf. II Reg. viii, 16-18; xx, 23-26); mais leur organisation est maintenant plus complète. — Trois secrétaires royaux (*scribæ*), vers. 2^b-3^b. Azarias était, à vrai dire, petit-fils du grand prêtre Sadoc (*Ahius* dans le sens large de l'Orient). Sisa est probablement le même que « Sérafas » de II Reg. viii, 17; que « Siva » de II Reg. xx, 25; que « Susa » de I Par. xviii, 16; dans ce cas ses fils héritèrent de sa fonction. — *A commentariis* (hébr. : *mazkir*): l'annaliste officiel. Josaphat avait occupé ce même poste sous David. Cf. I Par. xviii, 15. — Sur Banaïas, voyez I, 32, et l'explication. — Sadoc et Abiathar. Quoique disgracié et exilé de la cour (ii, 27, 35), ce dernier conserva son titre: voilà pourquoi il est cité encore parmi les ministres de Salomon. — *Filius Nathan*. On ne saurait dire s'il s'agit du prophète, ou du fils de David qui portait le même nom. Cf. II Reg. v, 14. — *Super eos qui assistebant...* Dans l'hébr. : sur les *nišâdim*, mot qui sera traduit par « préfets » au vers. 7. — *Sacerdos*, au vers. 5, a sans doute le même sens qu'au passage II Reg. viii, 18. — *Amicus regis*: conseiller intime. Cf. II Reg. xv, 35; xvi, 16; I Par. xxvii, 33. — *Præpositus domus*. Major-dome, ou ministre de la maison du roi, comme

l'on dirait aujourd'hui. Fonction importante. Cf. xviii, 18; Is. xxii, 15 et ss. — *Super tributa*. Hébr. : *mâs*; peut-être, de préférence, les corvées imposées aux Israélites eux-mêmes.

2^o Liste des préfets royaux. IV, 7-20.

7. Transition et introduction. — *Præbebant annonam*. Les monarques de l'Orient ont tou-



Officiers royaux. (D'après une fresque égyptienne.)

jours prélevé sur leurs sujets des impôts en nature aussi bien qu'en argent. — *Per singulos menses*. Dans la Perse antique, le pays était pareillement divisé en plusieurs provinces, qui supportaient à tour de rôle, chacune pendant un certain temps de l'année, les frais de la table du roi et de sa cour.

8. Et hæc nomina eorum : Bén-Hur, in monte Ephraïm ;

9. Ben-Decar in Maccès, et in Salebim, et in Beth-Sames, et in Elon, et in Beth-Hanan ;

10. Ben-Hesed in Aruboth. Ipsi erat Socho, et omnis terra Epher.

11. Ben-Abinadab, cuius omnis Nephath-Dor, Tapheth, filiam Salomonis, habebat uxorem.

12. Bana, filius Ahilud, regebat Thanac et Mageddo, et universam Beth-San, quæ est juxta Sarthana subter Jezrahel, a Beth-San usque Abel-Mehula e regione Jecmaan.

13. Ben-Gaber in Ramoth-Galaad ; habebat Avoth-Jair, filii Manasse, in Galaad ; ipse præerat in omni regione Argob, quæ est in Basan, sexaginta civitatibus magnis atque muratis, quæ habebant seras æreas.

14. Ahinadab, filius Addo, præerat in Manaim.

15. Achimaas in Nephthali ; sed et ipse habebat Basemath, filiam Salomonis, in conjugio.

16. Baana, filius Husi, in Aser et in Baloth ;

8. Voici leurs noms : Benhur avait l'intendance sur la montagne d'Ephraïm.

9. Bendécar à Maccès, Salélim, Bethsamès, Elon et Bethanan.

10. Benhésed à Aruboth ; il avait aussi Socho et toute la terre d'Epher.

11. Benabinadab, qui avait l'intendance de tout le pays de Néphath-Dor, avait épousé Tapheth, fille de Salomon.

12. Bana, fils d'Ahilud, était gouverneur de Thanac, de Mageddo, de tout le pays de Bethsan qui est près de Sarthana au-dessous de Jezrahel, depuis Bethsan jusqu'à Abelméhula vis-à-vis de Jecmaan.

13. Bengaber était intendant de Ramoth-Galaad ; et il avait les bourgs de Jair, fils de Manassé, qui sont en Galaad. Il commandait dans tout le pays d'Argob, qui est en Basan, à soixante villes qui étaient fort grandes et fermées de murailles, et avaient des portes de bronze.

14. Ahinadab, fils d'Addo, était intendant à Manaim.

15. Achimaas était préfet de Nephthali ; et il avait aussi épousé une fille de Salomon, nommée Basemath.

16. Baana, fils d'Husi, était préfet d'Aser et de Baloth.

8-19. Les préfets et leurs provinces respectives. — *Hæc nomina...* La liste paraît dressée d'après l'ordre de service. Douze préfectures, correspondant aux douze mois de l'année, et équivalant à peu près aux territoires des tribus. — 1^o Préfecture de *Ben-Hur*, vers. 8^o. Ce nom signifie : fils de Hur ; cinq des préfets (comp. les vers. 9, 10, 11, 13) ne sont désignés que par le nom de leur père. — *In monte Ephraïm* : les montagnes centrales de la Palestine cisjordanienne, marquant d'une manière générale le territoire d'Ephraïm. Cf. Jos. xvi, 15-18, et le commentaire ; *Att. géogr.*, pl. vii, xviii. — 2^o Préfecture de *Ben-Decar* (territoire de Dan), vers. 9. *Maccès* (hébr. : *Mâqas*) ; ville inconnue, mentionnée en ce seul endroit. Sur *Salebim* (hébr. : *Sa'albim*), voyez Jos. xix, 42 ; Jud. i, 35. *Bethsames* : aujourd'hui Ain-Chems ; Jos. xix, 41. Sur *Elon*, voyez Jos. xix, 43. *Beth-Hanan* : peut-être Beit-Hannouïn, près de Gaza. Comp. l'*Att. géogr.*, pl. vii et xii. — 3^o Préfecture de *Benhesed* (territoire de Juda), vers. 10. *Aruboth* est une bourgade inconnue, située vraisemblablement dans la Séphéla, sur le bord de la Méditerranée. *Socho* : Chouéikeh, dans la même plaine, près du pays des Philistins (cf. Jos. xv, 35 ; I Reg. xvii, 1-3). *Terra Epher* : le pays d'Opher de Jos. xii, 17. — 4^o Préfecture de *Ben-Abinadab* (vers. 11) : elle embrassait, avec celle de Bana, vers. 12, le territoire de la demi-tribu cisjordanienne de Ma-

nasé. *Nephath-Dor* : la région de Dor, ou de Tantourah, au sud du Carmel, sur le bord de la mer (cf. Jos. xii, 23 ; xvi, 11). Trait spécial : *Tapheth*... : ce préfet, de même qu'Achimaas (vers. 15), avait l'honneur d'être le gendre du roi. — 5^o Préfecture de *Bana*, vers. 12. Sur *Thanac* et *Mageddo*, voyez Jos. xii, 21, et le commentaire. *Bethsan* : la Betsán actuelle, sur la rive droite du Jourdain, à la hauteur des monts Gelboé. *Sarthana* ne doit pas différer du « Sarthan » de Jos. iii, 16. *Abel-Mehula* : dans la vallée du Jourdain, à dix milles romains de Bethsán, d'après Eusebe. *Jecmaan* (hébr. : *Youm'an*) : sur le territoire d'Ephraïm. — 6^o Préfecture de *Ben-Gaber*, vers. 13 (correspondant à peu près à la demi-tribu transjordanienne de Manassé). *Ramoth-Galaad* : ville importante située sur la rive gauche du Jourdain (cf. Jos. xx, 8). *Avoth-Jair* : littéral, les villes de Jair ; sur ce district, voyez Deut. iii, 14. *Argob* : la Trachontide des Grecs, l'El-Ledja moderne (*Att. géogr.*, pl. vii, x, xii). Sur le détail *sexaginta civitatibus...*, comp. Deut. iii, 4-5, et l'explication. — 7^o Préfecture d'*Ahinadab*, vers. 14 (la plus grande partie du territoire de Gad). Sur *Manaim* (hébr. : *Maḥanaïm*), voyez Gen. xxxii, 1 ; II Reg. ii, 8. — 8^o Préfecture d'*Achimaas*, vers. 15 (le territoire de *Nephthali*). Ce préfet est le seul dont le père ne soit pas indiqué dans cette liste (probablement le grand prêtre Sadoc,

17. Josaphat, fils de Pharué, l'était d'Issachar.

18. Séméi, fils d'Ela, de Benjamin.

19. Gaber, fils d'Uri, dans la province de Galaad, dans le pays de Séhon, roi des Amorrhéens, et d'Og, roi de Basan, et sur tout ce qui était en cette région.

20. Le peuple de Juda et d'Israël était innombrable comme le sable de la mer; et tous mangeaient et buvaient avec une grande joie.

21. Salomon avait sous sa domination tous les royaumes situés entre le fleuve de l'*Euphrate* et le pays des Philistins, et jusqu'à la frontière d'Égypte. Ils lui offraient tous des présents, et lui demeurèrent assujettis tous les jours de sa vie.

22. Les vivres pour la table de Salomon se composaient chaque jour de trente mesures de fleur de farine, et de soixante de farine ordinaire,

23. de dix bœufs gras, de vingt bœufs pâturages, de cent béliers, outre la viande de venaison, les cerfs, les chevreuils, les bœufs sauvages et la volaille.

24. Car il dominait sur tous les pays qui étaient de l'autre côté du fleuve de

17. Josaphat, filius Pharue, in Issachar;

18. Semei, filius Ela, in Benjamin;

19. Gaber, filius Uri, in terra Galaad, in terra Sehon, regis Amorrhæi, et Og, regis Basan; super omnia quæ erant in illa terra.

20. Juda et Israel innumerabiles, sicut arena maris in multitudine, comedentes et bibentes, atque lætantes.

21. Salomon autem erat in ditione sua, habens omnia regna a flumine terræ Philistiim usque ad terminum Ægypti, offerentium sibi munera, et servientium ei cunctis diebus vitæ ejus.

22. Erat autem cibus Salomonis per dies singulos triginta cori similæ, et sexaginta cori farinæ,

23. decem boves pingues, et viginti boves pascuales, et centum arietes, excepta venatione cervorum, caprearum, atque bubalorum, et avium altilium.

24. Ipse enim obtinebat omnem regionem quæ erat trans flumen, a Thaphsa

d'après II Reg. xv, 27). — 9^e Préfecture de Baana, vers. 16 (territoire d'Aser). Baloth (hébr. : dans 'Alof) : ville inconnue, qu'il ne faut pas confondre avec Baloth de Juda, Jos. xv, 24. — 10^e Préfecture de Josaphat, vers. 17 (le territoire d'Issachar). — 11^e Préfecture de Semei, vers. 18 : territoire de Benjamin. — 12^e Préfecture de Gaber, vers. 19 : le territoire de Ruben, avec tous les districts de la Palestine transjordanienne (super omnia...) qui ne dépendaient pas d'autres préfets (cf. vers. 13 et 14).

20. Prospérité et paix du royaume. Petit tableau très pittoresque.

3^e Prospérité et magnificence de Salomon. IV, 21-28.

21. Limites générales du royaume. — *Habens omnia regna...* Comme celui de David aux dernières années de ce prince, l'empire de Salomon se composait d'une multitude de petits États, conquis et rendus tributaires, mais auxquels on avait généralement laissé leurs rois et leur autonomie directe. — *A flumine... Philistiim.* Le sens exact doit être : depuis le fleuve (c.-à-d. l'Euphrate, le fleuve par excellence dans la Bible), jusqu'au pays des Philistins et à la frontière d'Égypte. On marque ainsi les limites de l'extrême nord-est et de l'extrême sud-ouest. Voyez l'*Atl. géogr.*, pl. VII, le cartouche à gauche. — *Offerentium munera.* Fréquent euphémisme, pour marquer un tribut forcé. Cf. xvii, 3-4; II Reg. viii, 2, etc. — *Cunctis diebus...* A une exception près (cf. xi, 14-25), Salomon conserva jusqu'à sa mort ce vaste empire.

COMMENT. — II.

22-28. Provisions journalières requises pour la table royale. Détails significatifs, qui donnent quelque idée du faste de Salomon, et du nombre considérable de ses serviteurs. — *Cibus.* Dans l'hébr. : *lêhem*; littéral, le pain, mot général pour désigner toute sorte de mets. — *Triginta cori.* Le kor, appelé aussi 'omer, était l'équivalent de 338 lit. 80. — *Similæ, farinæ.* Le premier de ces noms (hébr., *solet*) désigne la fleur de farine; le second (*gémah*), la farine ordinaire. On a calculé d'après les chiffres donnés ici par l'écrivain sacré, que 14 000 (au bas mot, 11 000) convives étaient nourris chaque jour à la table de Salomon; rien d'in vraisemblable en cela, car les rois de Perse en avaient jusqu'à 15 000. — *Boves pingues*; d'après l'hébr. : engraisés dans l'étable. *Pascuales* : engraisés dans les pâturages. — *Cervorum* : l'hébreu 'ayyâl est en effet le nom du cerf commun. *Caprearum*; en hébr., *s'bi*, la gazelle. *Bubalorum* (hébr. : *yahmur*) : espèce d'antilope, aux formes un peu lourdes, qui tient à la fois de la vache et du cerf. Voyez l'*Atl. d'hist. nat.*, pl. LXXXV, fig. 5, 6, 8; pl. LXXXVI, fig. 1, 5, 9; pl. LXXXVII, fig. 2, 3, 5, 7, 9; pl. LXXXVIII, fig. 1-6. — *Avium.* L'expression hébraïque correspondante n'est employée qu'en cet endroit, et son sens est un peu douteux; la traduction de la Vulg. est du moins très probablement la vraie. Les anciens Orientaux étaient très friands de volaille grasse; voyez l'*Atl. d'hist. nat.*, pl. LXIII, fig. 2; pl. LXIV, fig. 1.

24-25. Vaste étendue de l'empire de Salomon; paix parfaite qui y régnait. — *Regionem quæ...*

usque ad Gazam, et cunctos reges illarum regionum: et habebat pacem ex omni parte in circuitu.

25. Habitabatque Juda et Israel absque timore ullo, unusquisque sub vite sua et sub ficu sua, a Dan usque Bersabee, cunctis diebus Salomonis.

26. Et habebat Salomon quadraginta milia præsepia equorum curtilium, et duodecim milia equestrium.

27. Nutriebantque eos supradicti regis præfecti; sed et necessaria mensæ regis Salomonis cum ingenti cura præbebant in tempore suo.

28. Hordeum quoque et paleas equorum et jumentorum deferebant in locum ubi erat rex, juxta constitutum sibi.

29. Dedit quoque Deus sapientiam Salomoni, et prudentiam multam nimis, et

l'Euphrate, depuis Thaphsa jusqu'à Gaza, et tous les rois de ces provinces lui étaient assujettis; et il avait la paix de toutes parts aux alentours.

25. Dans tout Juda et tout Israël chacun demeurait sans aucune crainte, sous sa vigne et sous son figuier, depuis Dan jusqu'à Bersabée, pendant tout le règne de Salomon.

26. Et Salomon avait dans ses écuries quarante mille chevaux pour les chars, et douze mille chevaux de selle.

27. Ces officiers du roi, dont on a parlé plus haut, avaient la charge de les nourrir, et ils fournissaient au temps voulu, avec un soin extrême, tout ce qui était nécessaire pour la table du roi Salomon.

28. Ils faisaient aussi porter l'orge et la paille pour les chevaux et les autres bêtes au lieu où était le roi, selon l'ordre qu'ils avaient reçu.

29. Dieu donna de plus à Salomon une sagesse et une prudence prodigieuse,

Encore les limites du nord-est au sud-ouest, marquées cette fois par des noms de villes. *Thaphsa*: en hébr. *Tifsah*; le Thapsacus des Grecs, sur la rive droite de l'Euphrate (*Atl. géogr.*, pl.

et il était le type du Messie plus pacifique encore. — Tableau dramatique pour peindre cette paix: *unusquisque sub vite...*; locution que les prophètes appliquent précisément aux jours du Christ (Mich. iv, 4; Zach. iii, 10).

— *A Dan...* Sur cette expression, voyez la note de Jud. xx, 1.

26-28. Les étables de Salomon.

Autre preuve matérielle de l'étonnante richesse du jeune prince. —

Quadraginta milia... Ce chiffre paraît énorme, surtout si on le rapproche du passage parallèle du second livre des Paralipomènes (ix, 25), où nous lisons seulement 4000, et de III Reg. x, 26, où il est dit que Salomon n'avait que 1400 chars. 40 000 est probablement une corruption du texte; à trois chevaux par char, ce qui était le maximum (voyez *l'Atl. arch.*, pl. LXXXIX, fig. 2, 3, 7), on obtient justement 4000. —

Duodecim milia equestrium: les chevaux de selle. —

Supradicti præfecti. Les douze préfets signa-

lés plus haut, vers. 7-19. Les chevaux, les chars et les cavaliers étaient donc répartis entre les

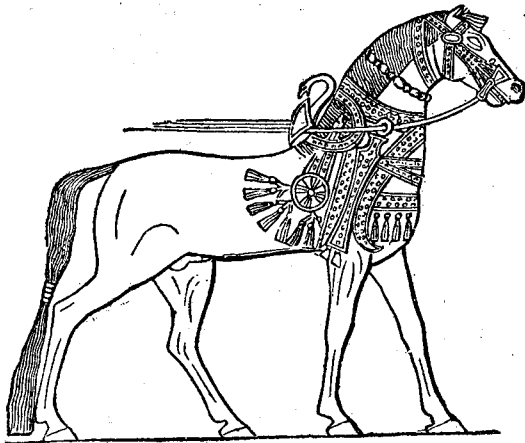
principales villes du royaume, y compris la capitale, de manière à former des garnisons analogues à celles des temps modernes. Cf. x, 26. —

Necessaria mensæ...: comme il a été dit plus haut, vers. 7. —

Jumentorum (vers. 28). D'après l'hébr., les coursiers; c.-à-d. les chevaux les plus rapides.

4^e La sagesse de Salomon. IV, 29-34.

29-31. Caractère surnaturel de cette sagesse;



Cheval de trait. (Bas-relief assyrien.)

vii, le cartouche à gauche, et pl. viii). *Ad Gazam*: au sud-ouest de la Palestine cisjordanienne. — *Cunctos reges*. Ces mots disent plus encore que « omnia regna, » du vers. 21: les Philistins avaient jusqu'à cinq rois; on en comptait au delà de trente dans les trois ou quatre Etats syriens (cf. xx, 1, etc.). — *Habebat pacem*. Rare et précieux avantage dans l'Orient de cette époque; Salomon réalisait ainsi son nom de « pacifique »,

principales villes du royaume, y compris la capitale, de manière à former des garnisons analogues à celles des temps modernes. Cf. x, 26. — *Necessaria mensæ...*: comme il a été dit plus haut, vers. 7. — *Jumentorum* (vers. 28). D'après l'hébr., les coursiers; c.-à-d. les chevaux les plus rapides.

4^e La sagesse de Salomon. IV, 29-34.

29-31. Caractère surnaturel de cette sagesse;

usque ad Gazam, et cunctos reges illarum regionum: et habebat pacem ex omni parte in circuitu.

25. Habitabatque Juda et Israel absque timore ullo, unusquisque sub vite sua et sub ficu sua, a Dan usque Bersabee, cunctis diebus Salomonis.

26. Et habebat Salomon quadraginta millia præsepia eorum curtilium, et duodecim millia equestrum.

27. Nutriebantque eos supradicti regis præfecti; sed et necessaria mensæ regis Salomonis cum ingenti cura præbebant in tempore suo.

28. Hordeum quoque et paleas eorum et jumentorum deferebant in locum ubi erat rex, juxta constitutum sibi.

29. Dedit quoque Deus sapientiam Salomoni, et prudentiam multam nimis, et

l'Euphrate, depuis Thaphsa jusqu'à Gaza, et tous les rois de ces provinces lui étaient assujettis; et il avait la paix de toutes parts aux alentours.

25. Dans tout Juda et tout Israël chacun demeurait sans aucune crainte, sous sa vigne et sous son figuier, depuis Dan jusqu'à Bersabée, pendant tout le règne de Salomon.

26. Et Salomon avait dans ses écuries quarante mille chevaux pour les chars, et douze mille chevaux de selle.

27. Ces officiers du roi, dont on a parlé plus haut, avaient la charge de les nourrir, et ils fournissaient au temps voulu, avec un soin extrême, tout ce qui était nécessaire pour la table du roi Salomon.

28. Ils faisaient aussi porter l'orge et la paille pour les chevaux et les autres bêtes au lieu où était le roi, selon l'ordre qu'ils avaient reçu.

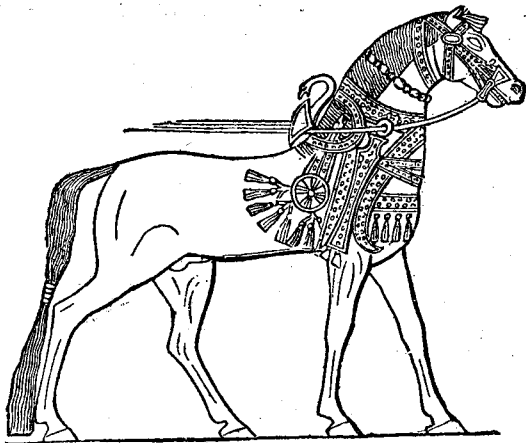
29. Dieu donna de plus à Salomon une sagesse et une prudence prodigieuse,

Encore les limites du nord-est au sud-ouest, marquées cette fois par des noms de villes. *Thaphsa*: en hébr. *Tifsah*; le Thapsacus des Grecs, sur la rive droite de l'Euphrate (*Atl. géogr.*, pl.

et il était le type du Messie plus pacifique encore. — Tableau dramatique pour peindre cette paix: *unusquisque sub vite...*; locution que les prophètes appliquent précisément aux jours du Christ (Mich. iv, 4; Zach. iii, 10). — *A Dan...* Sur cette expression, voyez la note de Jud. xx, 1.

26-28. Les étables de Salomon.

Autre preuve matérielle de l'étonnante richesse du jeune prince. — *Quadraginta millia...* Ce chiffre paraît énorme, surtout si on le rapproche du passage parallèle du second livre des Paralipomènes (ix, 25), où nous lisons seulement 4000, et de III Reg. x, 26, où il est dit que Salomon n'avait que 1400 chars. 40000 est probablement une corruption du texte; à trois chevaux par char, ce qui était le maximum (voyez *l'Atl. arch.*, pl. lxxxix, fig. 2, 3, 7), on obtient justement 4000. — *Duodecim millia equestrum*: les chevaux de selle. — *Supradicti præfecti*. Les douze préfets signalés plus haut, vers. 7-19. Les chevaux, les chars et les cavaliers étaient donc répartis entre les



Cheval de trait. (Bas-relief assyrien.)

principales villes du royaume, y compris la capitale, de manière à former des garnisons analogues à celles des temps modernes. Cf. x, 26. — *Necessaria mensæ...*: comme il a été dit plus haut, vers. 7. — *Jumentorum* (vers. 28). D'après l'hébr., les coursiers; c.-à-d. les chevaux les plus rapides.

4° La sagesse de Salomon. IV, 29-34.

29-31. Caractère surnaturel de cette sagesse;

et une étendue de cœur aussi grande que celle du sable qui est sur le rivage de la mer.

30. Et la sagesse de Salomon surpassait la sagesse de tous les Orientaux et de tous les Égyptiens.

31. Il était plus sage que tous les hommes, plus sage qu'Éthan l'Ezrahite, qu'Héman, Chalcol et Dorda, fils de Mahol; et sa réputation était répandue dans toutes les nations voisines.

32. Salomon composa aussi trois mille paraboles, et il fit cinq mille cantiques.

33. Il traita aussi de tous les arbres, depuis le cèdre qui est sur le Liban, jusqu'à l'hysope qui sort de la muraille; et il traita de même des animaux de la terre, des oiseaux, des reptiles, et des poissons.

34. Et l'on venait de tous les pays pour entendre la sagesse de Salomon, et tous les rois de la terre envoyaient vers lui, pour être instruits par sa sagesse.

latitudinem cordis, quasi arenam quæ est in littore maris.

30. Et præcedebat sapientia Salomonis sapientiam omnium Orientalium et Ægyptiorum;

31. et erat sapientior cunctis hominibus, sapientior Ethan Ezrahita, et Heman, et Chalcol, et Dorda, filiis Mahol; et erat nominatus in universis gentibus per circuitum.

32. Locutus est quoque Salomon tria millia parabolas, et fuerunt carmina ejus quinque et mille.

33. Et disputavit super lignis, a cedro quæ est in Libano usque ad hyssopum quæ egreditur de pariete; et disseruit de jumentis, et volucris, et reptilibus, et piscibus.

34. Et veniebant de cunctis populis ad audiendam sapientiam Salomonis, et ab universis regibus terræ, qui audiebant sapientiam ejus.

CHAPITRE V

1. Hiram, roi de Tyr, envoya aussi ses serviteurs vers Salomon, ayant appris qu'il avait été sacré roi à la place de son père; car Hiram avait toujours été ami de David.

1. Misit quoque Hiram, rex Tyri, servos suos ad Salomonem; audivit enim quod ipsum unxissent regem pro patre ejus, quia amicus fuerat Hiram David omni tempore.

elle est comparée à celle des hommes les plus illustres de l'époque. — *Deit...* Deus: conformément à sa promesse. Cf. III, 12. — *Latitudinem cordis*. C.-à-d. l'intelligence. Le cœur désigne souvent l'esprit dans la psychologie biblique. — *Orientalium*. En hébr.: *B'né-Qédem*, les fils de l'Orient. C.-à-d. les Chaldéens et les Arabes en général. Cf. Job, I, 3. — *Ægyptiorum*. Les Égyptiens aussi étaient renommés pour leur sagesse. Cf. Is. XIX, 11-14; Act. VII, 22. — Après avoir généralisé le plus possible (*sapientior cunctis...*), le narrateur particularise au contraire, et démontre par des rapprochements individuels la supériorité universelle de la sagesse de Salomon. *Ethan* et *Heman* sont sans doute les lévites mentionnés I Par. VI, 31, 44; XV, 17, etc.; *Chalcol* et *Dorda* sont inconnus.

32-34. La sagesse de Salomon démontrée par des faits. — *Tria millia parabolas*. Hébr.: *mâsal*, c.-à-d. des sentences comme celles qui forment les livres des Proverbes et de l'Écclésiaste; mais ces écrits n'en contiennent guère plus de mille, le reste a donc disparu. — *Carmina*. Hébr.: *šir*, des poèmes lyriques plus ou moins longs. Notamment le Cantique des cantiques, les psaumes LXXI et CXXVI; tout le reste a péri. — *Disputavit*. Hébr.: il a parlé. Simple description de la na-

ture et des qualités soit des plantes, soit des animaux. Le Cantique de Salomon, ses psaumes, ses Proverbes, l'Écclésiaste, montrent qu'il possédait un sens exquis des beautés de la nature, et qu'il les avait attentivement observées. — *A cedro*: le plus bel arbre de l'Orient biblique, fréquemment cité dans les saints Livres comme l'idéal de ce que le règne végétal peut produire de plus relevé. — *Hyssopum*: l'humble origan. Cf. Ex. XII, 22, et le commentaire. — *Et... de jumentis*. Le règne animal ne fut pas oublié par le grand roi. Sur la division de ce règne en quatre catégories, voyez Gen. I, 26, et l'explication. — *Et veniebant*. Dernière preuve. Non seulement la sagesse de Salomon existait, vraiment suprême, mais elle était reconnue et admirée dans le monde entier.

SECTION III. — LES CONSTRUCTIONS DE SALOMON. V, 1 — IX, 9.

§ I. — Préparatifs de la construction du temple. V, 1-18.

1^o Convention avec le roi de Tyr au sujet des ouvriers et des matériaux. V, 1-12.

CHAP. V. — 1. Ambassade d'Hiram à Salomon. — *Misit... servos*. Évidemment, d'après le contexte (*audivit entm...*), pour féliciter le jeune

2. Misit autem Salomon ad Hiram, dicens :

3. Tu scis voluntatem David patris mei, et quia non potuerit ædificare domum nomini Domini Dei sui propter bella imminuentia per circuitum, donec daret Dominus eos sub vestigio pedum ejus.

4. Nunc autem requiem dedit Dominus Deus meus mihi per circuitum; et non est satan, neque occursum malus.

5. Quamobrem cogito ædificare templum nomini Domini Dei mei, sicut locutus est Dominus David patri meo, dicens : Filius tuus quem dabo pro te super solium tuum, ipse ædificabit domum nomini meo.

6. Præcipe igitur ut præcidant mihi servi tui cedros de Libano, et servi mei sint cum servis tuis; mercedem autem servorum tuorum dabo tibi quamcumque petieris; scis enim quomodo non est in populo meo vir qui noverit ligna cædere sicut Sidonii.

7. Cum ergo audisset Hiram verba Salomonis, lætatus est valde, et ait : Benedictus Dominus Deus hodie, qui dedit David filium sapientissimum super populum hunc plurimum.

8. Et misit Hiram ad Salomonem, dicens : Audivi quæcumque mandasti mihi,

2. Or Salomon envoya vers Hiram, et lui fit dire :

3. Vous savez quel a été le désir de David mon père, et qu'il n'a pu bâtir une maison au Seigneur son Dieu, à cause des guerres qui le menaçaient de toutes parts, jusqu'à ce que le Seigneur eut mis ses ennemis sous ses pieds.

4. Mais maintenant le Seigneur mon Dieu m'a donné la paix avec tous les peuples qui m'environnent, et il n'y a plus d'ennemi, ni de calamité fâcheuse.

5. C'est pourquoi j'ai dessein de bâtir un temple au Seigneur mon Dieu, selon que le Seigneur l'a ordonné à David mon père, en lui disant : Votre fils, que je mettrai à votre place sur votre trône, sera celui qui bâtitra une maison à mon nom.

6. Donnez donc ordre à vos serviteurs, qu'ils coupent pour moi des cèdres du Liban, et mes serviteurs seront avec les vôtres, et je donnerai à vos serviteurs telle récompense que vous me demanderez; car vous savez que je n'ai personne parmi mon peuple qui sache couper le bois comme les Sidoniens.

7. Hiram, ayant entendu ces paroles de Salomon, en eut une grande joie, et il dit : Béni soit le Seigneur Dieu, qui donne aujourd'hui à David un fils très sage pour gouverner un si grand peuple.

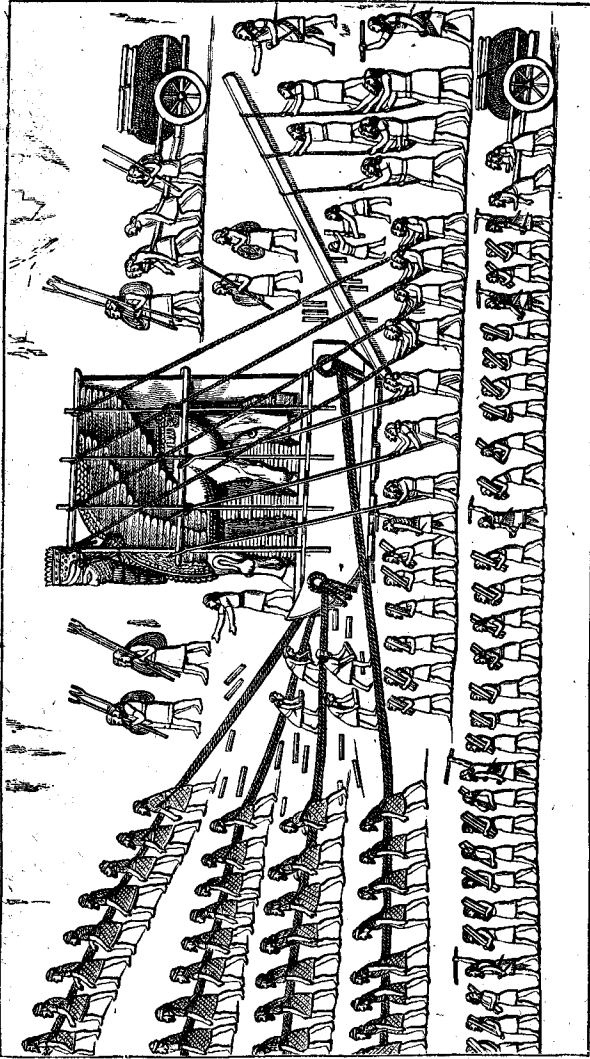
8. Et il envoya dire à Salomon : J'ai appris la proposition que vous m'avez

roi de son avènement au trône. — *Amicus... David.* Les passages II Reg. v, 11; I Par. xiv, 1; xxii, 4; II Par. ii, 3, signalent quelques traits de cette amitié.

2-6. Ambassade de Salomon à Hiram. — *Voluntatem David...* Sur ce pleur désir, voyez II Reg. vii, 1 et ss.; I Par. xxii, 8; xxviii, 3. Dieu mit obstacle à sa réalisation; du moins le saint roi eut la consolation de préparer en partie les matériaux du temple qu'il ne lui avait pas été donné de bâtir; il fit notamment une provision considérable de bois de cèdre (cf. I Par. xxxi, 4), détail bien connu du roi de Tyr (*tu scis*). — *Sub vestigio pedum.* Trait expressif, pour noter un asservissement complet. Cf. Ps. viii, 6; cix, 1. Les vainqueurs en faisaient parfois une cruelle réalité. Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. xciv, fig. 6-8. — *Nunc autem requiem...* par opposition aux guerres presque perpétuelles que David avait dû soutenir. Cf. iv, 24. — *Non est satan.* Mot hébreu (*satan*), qui signifie « adversaire ». — *Quamobrem... sicut locutus...* allusion à la divine promesse de II Reg. vii, 13. Cf. I Par. xxii, 10. — *Præcipe igitur...* (vers. 6). Salomon présente maintenant sa demande, après l'avoir introduite par les paroles qui précèdent (vers. 2-5); I Par. ii, 3-10, elle est

donnée d'une manière plus complète. — *Cedros.* L'arbre magnifique qui recouvrait alors en grande partie les flancs du Liban, le meilleur de tous les bois pour les constructions. On l'importait au loin (en Égypte, à Ninive, à Ecbatane) pour les édifices princiers. — *Mercedem... servorum...* il s'agit des ouvriers tyriens qui devaient être employés à abattre, à tailler et à charrier les arbres. — *Qui noverit... cedere...* Depuis la construction du tabernacle, les Hébreux, presque constamment en guerre, n'avaient pas eu l'occasion de former des ouvriers habiles; au contraire les Phéniciens, et tout particulièrement les Sidoniens, étaient renommés au loin pour leur art en toute sorte de travaux; les auteurs classiques (Homère, etc.) les vantent sous ce rapport.

7-9. Prompt acquiescement d'Hiram à la demande de Salomon. — *Lætatus... valde.* L'association proposée devait lui rapporter beaucoup d'honneur et de nombreux avantages. — *Et ait:* par écrit, d'après I Par. ii, 11-16, où sa réponse est reproduite plus intégralement. — *Benedictus Dominus.* En hébr. : *Y'hovah.* Hiram loue le vrai Dieu, mais d'une façon toute païenne sans doute, regardant Jéhovah comme la divinité nationale des Hébreux. Cf. x, 9, etc. — *Lignis... abiegnis*



Assyriens transportant un colosse. (Bas-relief assyrien.)

ego faciam omnem voluntatem tuam in lignis cedrinis et abiegna.

9. Servi mei deponent ea de Libano ad mare, et ego componam ea in ratibus in mari, usque ad locum quem significaveris mihi; et applicabo ea ibi, et tu tolles ea; præbebisque necessaria mihi ut detur cibis domui meæ.

10. Itaque Hiram dabat Salomoni ligna cedrina et ligna abiegna juxta omnem voluntatem ejus.

11. Salomon autem præbebat Hiram coros tritici viginti millia, in cibum domui ejus, et viginti coros purissimi olei; hæc tribuebat Salomon Hiram per singulos annos.

12. Dedit quoque Dominus sapientiam Salomoni, sicut locutus est ei. Et erat pax inter Hiram et Salomonem, et percusserunt ambo foedus.

13. Elegitque rex Salomon operarios de omni Israël, et erat indictio triginta millia virorum.

14. Mittebatque eos in Libanum, decem millia per menses singulos vicissim, ita ut duobus mensibus essent in domibus suis; et Adoniram erat super hujusmodi indictione.

fait faire; j'exécuterai tout ce que vous désirerez pour les bois de cèdre et de sapin.

9. Mes serviteurs les porteront du Liban à la mer, et je les arrangerai en radeaux sur la mer jusqu'au lieu que vous m'aurez marqué, et je les y ferai débarquer, et vous les ferez prendre; et pour cela vous me donnerez ce qui me sera nécessaire pour nourrir ma maison.

10. Hiram donna donc à Salomon des bois de cèdre et de sapin autant qu'il en désirait.

11. Et Salomon donnait à Hiram pour l'entretien de sa maison vingt mille mesures de froment, et vingt mesures d'huile très pure; et c'est là ce que Salomon fournissait chaque année à Hiram.

12. Le Seigneur donna aussi la sagesse à Salomon selon qu'il le lui avait promis. Il y avait paix entre Hiram et Salomon, et ils firent alliance l'un avec l'autre.

13. Et le roi Salomon choisit des ouvriers dans tout Israël; et il ordonna que l'on prendrait pour cet ouvrage trente mille hommes.

14. Il les envoyait au Liban tour à tour, dix mille chaque mois, de sorte qu'ils demeuraient deux mois dans leurs maisons; et Adoniram avait l'intendance sur eux tous.

(vers. 8). L'hébr. *š'ros* désigne vraisemblablement le cyprès. Voyez l'Atl. d'hist. nat., pl. xii, fig. 1, 5; pl. xiii, fig. 3, 4. Salomon désirait aussi une provision de ce bois. Cf. II Par. ii, 8. — *Servi mei* (vers. 9). Arrangement pour le transport des arbres et le salaire des ouvriers. — *De Libano ad mare*. La forêt était à environ dix à douze lieues du rivage; on faisait glisser les troncs d'arbre le long des flancs de la montagne, puis on les assemblait en radeaux gigantesques, que l'on conduisait à Joppé en suivant la côte (cf. II Par. ii, 16). De là il ne restait que 58 kilom. à franchir pour porter les arbres jusqu'à Jérusalem (Atl. géogr., pl. vii, xiii). Ce moyen était le plus commode et le moins coûteux; il eût été très difficile alors de conduire directement les arbres au sud de la Palestine, vu l'absence de routes carrossables. — *Præbebisque...* Le paiement demandé par Hiram consistait en vivres pour la table royale (*cibus domui meæ*). Cf. vers. 11. Les terres arabes manquaient presque totalement en Phénicie, tandis que la Palestine était riche en blé, en vin, en huile: de là l'idée de cet échange. Ce qui n'empêchait pas les ouvriers tyriens d'être nourris aux frais de Salomon. Cf. II Par. ii, 10.

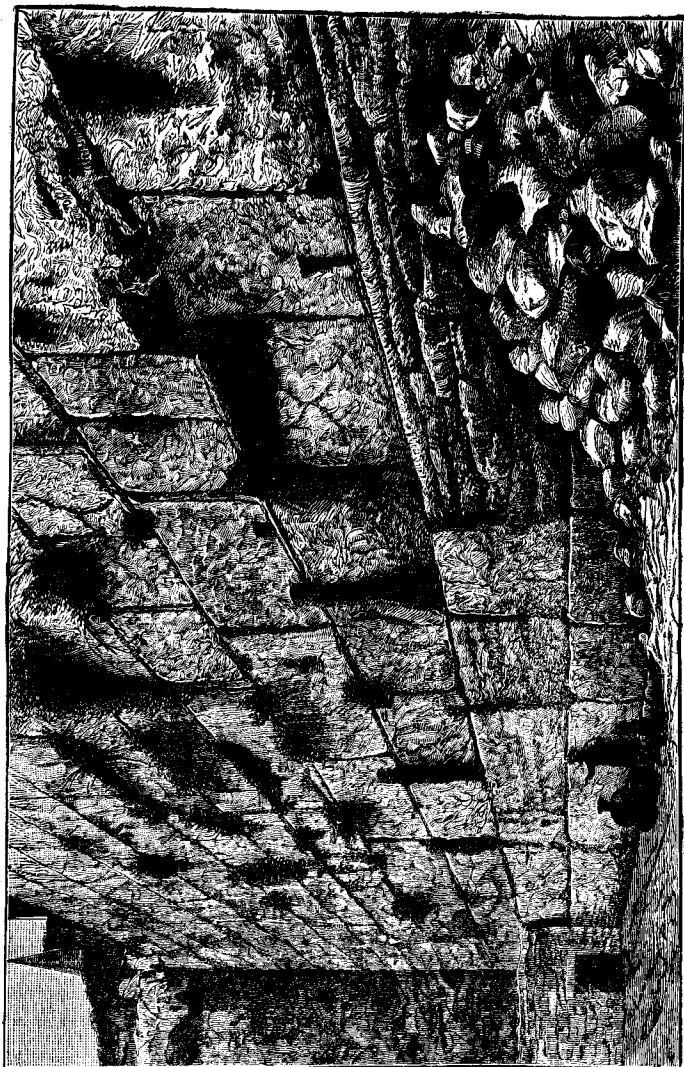
10-11. La mise à exécution du traité. — Part d'Hiram, au vers. 10: *dabat... ligna*, autant qu'il en fallait. — Part de Salomon, au vers. 11. *Coros*

tritici... Sur le *kor*, voyez la note de iv, 22. *Viginti... olet*: quantité bien minime, d'autant mieux que II Par. ii, 10, il est question de 20 000 baths (1 bath équivalait à 38 litres 88); mais le texte ajoute ici *purissimi*, littéral. « battue », c.-à-d. obtenue en écrasant les olives sans les pressurer, ce qui désigne une huile succulente. Deux sortes d'huiles étaient donc fournies par Salomon. — *Per singulos annos*: aussi longtemps que durèrent les travaux.

12. Conclusion. — *Sapientiam*: pour mener à bonne fin ce traité, favorable aux intérêts israélites. — *Fœdus*: alliance très intime; les deux contractants se donnaient le nom de frère. Cf. ix, 13. Des païens furent ainsi appelés à coopérer à la construction du temple du vrai Dieu; symbole de l'admission future des Gentils dans la religion dont ce temple était alors le centre.

2° Les ouvriers employés à préparer les matériaux. V, 13-18.

13-14. Ouvriers israélites. — *Indictio*. L'hébr. *mês* désigne un travail forcé. — *Triginta millia...* Le chiffre total des Hébreux âgés de plus de vingt ans étant alors de 1 300 000, d'après II Reg. xxiv, 9, cela faisait un peu plus de deux hommes corvéables sur cent (un sur quarante-quatre). Mais, comme l'ajoute le vers. 14, le tiers seulement de ces 30 000 ouvriers était employé dans le Liban



Murs de soutènement de la cour du temple, à Jérusalem.

15. Fueruntque Salomoni septuaginta millia eorum qui onera portabant; et octoginta millia latomorum in monte,

16. absque præpositis qui præerant singulis operibus, numero trium millium et trecentorum, et præcipientium populo et his qui faciebant opus.

17. Præcepitque rex ut tollerent lapides grandes, lapides pretiosos, in fundamentum templi, et quadrarent eos;

18. quos dolaverunt cæmentarii Salomonis, et cæmentarii Hiram. Porro Giblii præparaverunt ligna et lapides ad ædificandam domum.

15. Salomon avait encore soixante-dix mille hommes qui portaient les fardeaux, et quatre-vingt mille qui taillaient des pierres dans la montagne;

16. sans compter ceux qui avaient l'intendance sur chaque ouvrage, au nombre de trois mille trois cents, qui donnaient les ordres au peuple et à ceux qui travaillaient.

17. Et le roi ordonna de prendre de grandes pierres de grand prix, pour les fondements du temple, et de les préparer;

18. et les maçons de Salomon et ceux d'Hiram eurent soin de les tailler; et les Gibliens apprêtèrent les bois et les pierres pour bâtir la maison du Seigneur.

CHAPITRE VI

1. Factum est ergo quadringentesimo et octogesimo anno egressionis filiorum Israel de terra Ægypti, in anno quarto,

1. On commença donc à bâtir la maison du Seigneur quatre cent quatre-vingts ans après la sortie des enfants

pendant un mois; les autres 20 000 rentraient chez eux deux mois durant. — *Adoniram*. Cf. IV, 6.

15-18. Ouvriers étrangers pour les travaux les plus pénibles. — *Septuaginta millia*... D'autres textes (I Par. xxii, 2; II Par. ii, 17-18) disent formellement que ces corvées plus rudes furent imposées à des Chananéens vaincus et réduits en servitude (*Atlas archéol.*, pl. LII, fig. 7, 9). — *Latomorum in monte*. Non pas le mont Liban, comme le pensaient les exégètes anciens. « On concevrait difficilement qu'on eût fait transporter à grand-peine et à grands frais des pierres du Liban, lorsqu'on pouvait en avoir aisément sous la main. Les études et les fouilles récentes exécutées à Jérusalem ont montré que les pierres des fondations qui restent encore ont été extraites des carrières dites Royales, sur le mont Bézétha... Il dut en être de même de toutes les pierres de l'édifice. La montagne est donc le mont Bézétha, et non le mont Liban. » Vigouroux, *Bible et découvertes*, t. III, p. 448, n. 2. Voyez l'*Atlas géogr.*, pl. XIV et XV. Le chiffre de 150 000 ouvriers paraît énorme; mais il faut remarquer que les travaux n'étaient pas simplifiés alors comme aujourd'hui par des moyens mécaniques aussi puissants qu'ingénieux. Des bras sans nombre étaient requis pour soulever et pour traîner les masses souvent énormes que l'on mettait en œuvre. Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. LVII, fig. 2, 3. — *Absque præpositis*. Au chiffre de 3 300, ici marqué, on doit ajouter (d'après IX, 25) 550 chefs supérieurs; on obtient ainsi le total de 5 850, que nous lisons II Par. ii, 18, et VIII, 10. Cela fait un surveillant pour cinquante ouvriers. — *Lapides grandes*. Tout porte à le croire, les assises gigantesques que l'on va contempler avec admiration à l'angle sud-ouest du

mur de l'Haram-ech-Chérif proviennent de cette époque (*Atl. archéol.*, pl. I, fig. 7; pl. LI, fig. 12). En creusant plus bas, on a même retrouvé, peints en rouge sur certaines pierres, des lettres phéniciennes, qui ont servi de marques aux ouvriers pour indiquer la position qu'elles devaient occuper (*ibid.*, pl. XLIX, fig. 10). Voyez Vigouroux, *Bible et découvertes*, t. III, pp. 460 et ss. — *Pretiosos*. C.-à-d. de prix, choisis, magnifiques. Belles pierres blanches, comme le montrent les substructions antiques. — *Quadrarent*. L'appareil adopté pour les fondements fut celui qu'on appelle l'appareil à refend, élégant dans sa simplicité. Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. I, fig. 3, 4. — *Giblii*. Les habitants de Gébal, la Byblos des Grecs, aujourd'hui Gébouh; ville phénicienne au bord de la mer, entre Beyrouth et Tripoli (*Atl. géogr.*, pl. V, XIII). Dans le texte hébreu, ce nom est rattaché à la phrase précédente, de manière à associer les Gibliens aux maçons de Salomon et d'Hiram, pour la taille des pierres. — *Præparaverunt*... Les LXX ajoutent que les préparatifs ne durèrent pas moins de trois ans. Cf. I Par. xxii, 2-4.

§ II. — Construction du temple. VI, 1-38.

On trouvera sur ce sujet intéressant de précieux développements dans les savants ouvrages de M. de Vogüé, *le Temple de Jérusalem, Monographie du Haram-ech-Chérif*, un vol. in-f°, Paris, 1864; du P. Palloux, *Monographie du temple de Salomon*, in-f°, Paris, 1885, et de M. G. Perrot, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. IV, Paris, 1887. Voir aussi F. Vigouroux, *la Bible et les découvertes modernes*, t. III, pp. 441-501.

1° Construction des parties extérieures du temple. VI, 1-10.

CHAP. VI. — 1. Époque à laquelle le travail

d'Israël hors de l'Égypte, la quatrième année du règne de Salomon sur Israël, au mois de zio, qui est le second mois de l'année.

2. La maison que le roi Salomon bâtissait au Seigneur avait soixante coudées de long, vingt coudées de large, et trente coudées de haut.

3. Il y avait en avant du temple un vestibule de vingt coudées de long, autant que le temple avait de largeur; et il avait dix coudées de large, et il était en avant du temple.

4. Et Salomon fit au temple des fenêtres obliques.

5. Et il bâtit des étages sur les murailles du temple autour de l'enceinte du temple et de l'oracle, et il fit des bas-côtés tout à l'entour.

6. L'étage d'en bas avait cinq coudées de large; celui du milieu avait six cou-

mense zio, ipse est mensis secundus, regni Salomonis super Israel, ædificari coepit domus Domino.

2. Domus autem quam ædificabat rex Salomon Domino habebat sexaginta cubitos in longitudine, et viginti cubitos in latitudine, et triginta cubitos in altitudine.

3. Et porticus erat ante templum viginti cubitorum longitudinis, juxta mensuram latitudinis templi; et habebat decem cubitos latitudinis ante faciem templi.

4. Fecitque in templo fenestras obliquo.

5. Et ædificavit super parietem templi tabulata per gyrum, in parietibus domus per circuitum templi et oraculi, et fecit latera in circuitu.

6. Tabulatum quod subter erat quinque cubitos habebat latitudinis, et medium

fut commencé. — *Quadringentesimo*... D'après les LXX, la quatre cent quarantième année depuis la sortie d'Égypte; d'après Josèphe, la cinq cent quatre-vingt-douzième année. Toute discussion est impossible, les données strées faisant défaut. — *Mense zio*. En hébr.: le mois de ziv. Il n'est mentionné qu'ici et au vers. 37. Plus tard, le second mois de l'année juive porta le nom d'*Iyar*. — *Ædificari coepit*. Bonne interprétation de l'hébr.: il bâtit.

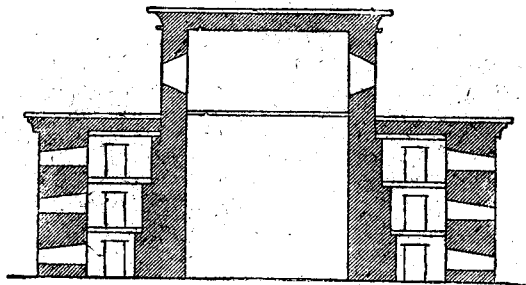
2. Les dimensions de l'édifice. — *Domus*: le temple proprement dit; la « maison de Dieu » dans le sens strict, composée du Saint et du Saint des saints. — *Sexaginta cubitos*... Si la coudée hébraïque équivalait, comme on le croit, à 0^m,525, les dimensions du temple étaient d'environ 30^m de long, d'environ 10^m de large, d'environ 15^m de haut; juste le double de celles du tabernacle, qui était long de trente coudées, large de dix, haut de quinze (cf. Ex. xxvi, 15 et ss.). C'était un petit édifice en réalité; mais il n'était construit que pour Dieu et les besoins intérieurs du culte, nullement pour les fidèles, qui n'y pénétraient jamais. Les mesures sont probablement prises hors œuvre, sans tenir compte de l'épaisseur des murs. La ressemblance générale avec le tabernacle construit par Moïse est très frappante. Voy. l'*Atl. archéol.*, pl. xcv, fig. 1; pl. xcvi, fig. 2.

3. Le portique en avant du temple. — *Viginti cubitorum*... C.-à-d. d'environ 10^m; ce qui, ajouté à la longueur de la « maison » (vers. 2), donnait en tout 70 coudées, ou environ 35^m de long.

4. Les fenêtres du temple. — *Obliquo*. Le mot hébreu correspondant est un peu obscur; proba-

blement: munies de jalouses; selon d'autres: plus larges en dedans qu'au dehors. Ces fenêtres étaient placées à la partie supérieure de la muraille du temple, dans l'espace de quinze coudées qui restait libre au-dessus des chambres décrites plus bas (vers. 5-6). Voyez la fig. ci-jointe, et l'*Atl. archéol.*, pl. xcvi, fig. 3; pl. xcvi, fig. 1.

5-6. Les chambres qui entouraient le temple.



Coupe transversale du temple, montrant l'arrangement intérieur des chambres et du sanctuaire.

— *Super parietem*. Comme l'explique la seconde moitié du vers. 5, ces chambres (Vulg.: *latera*: hébr.: *s'ta'ot*, cellules) s'appuyaient à l'extérieur contre les trois murs du temple, qu'elles entouraient de tous côtés, ne laissant libre que la façade ou le portique. Voyez les trois figures ci-jointes, et l'*Atl. archéol.*, pl. xcvi, fig. 2; pl. xcvi, fig. 3, 4. — *Tabulata*; d'après l'hébr.: des étages. L'arrangement des chambres à chaque étage est rapidement décrit au vers. 6. Trois étages superposés: la largeur des chambres allait en progressant d'un étage à l'autre (cinq coudées, ou 2^m 1/2; six coudées, ou 3^m; sept coudées, ou 3^m 1/2).

tabulatum sex cubitorum latitudinis, et tertium tabulatum septem habens cubitos latitudinis. Trabes autem posuit in domo per circuitum forinsecus, ut non hærent muris templi.

7. Domus autem cum ædificaretur, de lapidibus dolatis atque perfectis ædificata est; et malleus, et securis, et omne feramentum, non sunt audita in domo cum ædificaretur.

8. Ostium lateris medii in parte erat domus dextræ; et per cochleam ascendebat in médium cœnaculum, et a medio in tertium.

9. Et ædificavit domum, et consummavit eam; texit quoque domum laqueariibus cedrinis.

10. Et ædificavit tabulatum super omnem domum quinque cubitis altitudinis; et operuit domum lignis cedrinis.

11. Et factus est sermo Domini ad Salomonem, dicens :

12. Domus hæc, quam ædificas, si ambulaveris in præceptis meis, et iudicia mea feceris, et custodieris omnia mandata mea, gradiens per ea, firmabo sermonem meum tibi, quem locutus sum ad David patrem tuum ;

dées de large, et le troisième en avait sept. Il mit des poutres autour de la maison par le dehors, afin que ces étages ne fussent point appuyés sur les murs du temple.

7. Lorsque la maison se construisait, elle fut bâtie de pierres qui étaient toutes taillées et achevées ; on n'entendit dans la maison ni marteau ni hache, ni le bruit d'aucun instrument pendant qu'elle se bâtit.

8. La porte du bas-côté intermédiaire était à droite de la maison, et l'on montait par un escalier tournant à l'étage du milieu, et de celui du milieu au troisième.

9. Il bâtit ainsi, et acheva la maison, et il la revêtit de lambris de cèdre.

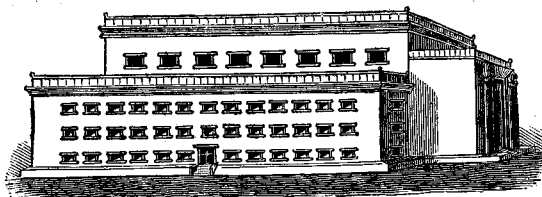
10. Et il fit au-dessus de tout l'édifice un plancher de cinq coudees de haut, et il couvrit cette maison de bois de cèdre.

11. Alors le Seigneur parla à Salomon, et lui dit :

12. J'ai vu cette maison que vous bâtissez. Si vous marchez dans mes préceptes, si vous exécutez mes ordonnances, et que vous gardiez tous mes commandements sans vous en détourner d'un pas, je vérifierai en votre personne la parole que j'ai dite à David votre père ;

Explication de cette inégalité : *trabes... forinsecus* (vers. 6^o) : par respect pour les murs du sanctuaire, on évita d'y insérer les poutres qui supportaient les trois rangées de chambres, et on

et *malleus...* Comme si l'on eût voulu se conformer à l'ancienne ordonnance qui interdisait l'usage des instruments de fer pour la construction d'un autel. Cf. Ex. xx, 25 ; Deut. xxvii, 5.



Vue extérieure du temple entouré de ses trois étages de chambres.
(Essai de reconstruction.)

construisit ces murs de telle sorte qu'ils étaient beaucoup plus larges à la base qu'au sommet, diminuant d'une coudee d'épaisseur par étage ; les poutres venaient s'appuyer sur les retraites ainsi formées. C'est ce que le texte hébreu dit beaucoup plus clairement : Il ménagea des retraites à la maison tout autour en dehors, afin que la charpente n'entrât pas dans les murs de la maison.

7. Note rétrospective sur la préparation des pierres qui servaient à la construction du temple. — *De lapidibus... perfectis* : complètement taillées et préparées à la carrière. — Résultat saisissant :

8. L'accès des chambres. — *Lateris*. Hébr. : les chambres, comme au vers. 5. — *Medit* : de l'étage intermédiaire. On ne parle pas de l'entrée des chambres du rez-de-chaussée, parce qu'il était tout évident qu'elle se trouvait au niveau du sol, en dehors. — *In parte... domus dextra*. Plutôt : du côté droit de l'édifice ; par conséquent au sud, d'après l'orientation des Hébreux. — *Per cochleam* : un escalier tournant, en escargot.

Voyez l'*Atlas archéologique*, pl. xcvi, fig. 2.
9-10. La toiture ; hauteur des chambres. — *Texit... domum* : l'ensemble du temple proprement dit. — *Tabulatum*. Ce mot désigne encore les étages, dont la hauteur était uniformément de cinq coudees. — *Operuit domum...* Ici le texte original marque plutôt la toiture et les parquets des chambres.

2^o Oracle divin approuvant la construction du temple. VI, 11-13.

11-13. *Factus est sermo...* Cette communication céleste eut lieu avant l'achèvement de l'édifice,

13. et j'habiterai au milieu des enfants d'Israël, et je n'abandonnerai point mon peuple d'Israël.

14. Salomon bâtit donc la maison, et l'acheva.

15. Il lambrissa d'ais de cèdre l'intérieur des murailles du temple. Depuis le pavé du temple jusqu'au sommet des murailles et jusqu'au plafond, il le couvrit intérieurement de lambris de cèdre; et il plancha le temple de bois de sapin.

16. Il fit aussi une séparation d'ais de cèdre à vingt coudées au fond du temple, depuis le plancher jusqu'au sommet; et il fit en cet espace le lieu intérieur de l'oracle, qui est le Saint des saints.

17. Le temple, depuis l'entrée de l'oracle, avait quarante coudées.

18. Et tout le temple était au dedans lambrissé de cèdre, et les jointures du bois étaient faites avec grand art, et ornées de sculptures et de moulures. Tout

13. et habitabo in medio filiorum Israel, et non derelinquam populum meum Israel.

14. Igitur ædificavit Salomon domum, et consummavit eam.

15. Et ædificavit parietes domus intrinsecus tabulatis cedrinis; a pavimento domus usque ad summitatem parietum, et usque ad laquearia, operuit lignis cedrinis intrinsecus; et texit pavementum domus tabulis abiignis.

16. Ædificavitque viginti cubitorum ad posteriorem partem templi tabulata cedrina, a pavimento usque ad superiora; et fecit interiorem domum oraculi in Sanctum sanctorum.

17. Porro quadraginta cubitorum erat ipsum templum pro foribus oraculi.

18. Et cedro omnis domus intrinsecus vestiebatur, habens tornaturas et juncturas suas fabrefactas, et cælaturas eminentes. Omnia cedrinis tabulis vestiebantur.

pour approuver et encourager Salomon. — *Domus hæc...* La phrase est inachevée et demeure suspendue, comme il arrive fréquemment en hébreu. Il est aisé de la compléter: Relativement à cette maison que tu bâtis, ... j'accomplirai... — *Firmabo sermonem*: la célèbre promesse de II Reg. VII, à laquelle on revient sans cesse dans ce livre (voyez l'Introduction, p. 440). Comme toujours, elle est formulée sous condition: et *ambulaveris*... Dieu renouvelle et développe à cette occasion une autre promesse plus ancienne: *habitabo*... Cf. Ex. XXV, 8, et XXIX, 45.

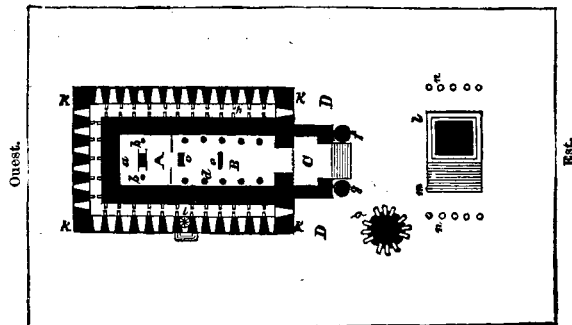
3° Construction des parties intérieures du temple. VI, 14-36.

14. Transition qui renoue le fil de la description, interrompue par les vers. 11-13.

15-18. Le Saint. — Vers. 15, les lambris des murs et les parquets. Les lambris étaient en bois de cèdre, et recouvraient tout l'intérieur des murs (*intrinsecus*), du sol au plafond. Le parquet était en bois de cyprès (hébr.: *broš*, note de v, 8; Vulg.: *abiegns*). — Vers. 16, partition en bois de cèdre, pour séparer le Saint du Saint des saints. L'espace réservé au Saint des saints n'était que de vingt coudées, ou environ 10^m; le tiers seulement de la longueur totale du temple proprement dit (cf. vers. 2). *Ad posteriorem par-*

tem...: tout à fait au fond de l'édifice. — Vers. 17, la longueur du Saint. *Quadraginta cubitorum*: 60 — 20, d'après la note du vers. 16. *Ipsum tem-*

Nord.



Sud.

PLAN DU TEMPLE DE SALOMON

- A. Le Saint des saints, avec l'arche *a*, et les deux chérubins, *bb*.
- B. Le Saint, avec l'autel des parfums, *c*, les dix candélabres, *d*, et la table des pains de proposition, *e*.
- C. Le parvis intérieur, en avant duquel étaient les colonnes Jachin et Booz, *ff*.
- D. La cour des prêtres, avec l'autel des holocaustes, *I*, muni de son plan incliné, *m*, la mer d'airain, *h*, et les dix lavoirs, *n*.
- K. Les chambres bâties autour du temple, avec l'escalier, *s*, qui conduisait aux étages supérieurs.

plum: en hébr., *hèkal*, nom donné habituellement à cette partie du sanctuaire. Le Saint des saints était aussi appelé *d'bitr* (Vulg.: *oraculum*). — Vers. 18, on revient aux lambris, pour les décrire plus minutieusement. *Habens tornaturas...* *eminentes*; l'hébreu est beaucoup plus clair: « le

tur, nec omnino lapis apparere poterat in pariete.

19. Oraculum autem in medio domus in interiori parte fecerat, ut poneret ibi arcam fœderis Domini.

20. Porro oraculum habebat viginti cubitos longitudinis, et viginti cubitos latitudinis, et viginti cubitos altitudinis. Et operuit illud atque vestivit auro purissimo; sed et altare vestivit cedro.

21. Domum quoque ante oraculum operuit auro purissimo, et affixit laminas clavis aureis.

22. Nihilque erat in templo quod non auro tegeretur; sed et totum altare oraculi texit auro.

23. Et fecit in oraculo duos cherubim de lignis olivarum, decem cubitorum altitudinis.

24. Quinque cubitorum ala cherub una, et quinque cubitorum ala cherub altera, id est, decem cubitos habentes a summitate alæ unius usque ad alæ alterius summitatem.

25. Decem quoque cubitorum erat cherub secundus; in mensura pari, et opus unum erat in duobus cherubim,

26. id est, altitudinem habebat unus cherub decem cubitorum, et similiter cherub secundus.

27. Posuitque cherubim in medio templi interioris; extendebant autem alas suas cherubim, et tangebant ala una parietem, et ala cherub secundi tangebant parietem alterum; alæ autem alteræ in media parte templi se invicem contingebant.

28. Texit quoque cherubim auro.

était revêtu de lambris de cèdre, et il ne paraissait point de pierres dans la muraille.

19. Il fit l'oracle au milieu du temple, dans la partie la plus intérieure, pour y mettre l'arche de l'alliance du Seigneur.

20. L'oracle avait vingt coudées de long, vingt coudées de large, et vingt coudées de haut, et il le couvrit et revêtit d'or très pur; il couvrit aussi l'autel de bois de cèdre.

21. Il couvrit encore d'un or très pur la partie du temple qui était devant l'oracle, et il attacha les lames d'or avec des clous d'or.

22. Et il n'y avait rien dans le temple qui ne fût couvert d'or. Il couvrit aussi d'or tout l'autel qui était devant l'oracle.

23. Il fit dans l'oracle deux chérubins de bois d'olivier, qui avaient dix coudées de haut.

24. L'une des ailes du chérubin avait cinq coudées, et l'autre avait aussi cinq coudées; ainsi, il y avait dix coudées depuis l'extrémité d'une des ailes jusqu'à l'extrémité de l'autre.

25. Le second chérubin avait aussi dix coudées. Les dimensions et la forme étaient les mêmes pour les deux chérubins;

26. c'est-à-dire que le premier chérubin avait dix coudées de haut, et le second avait aussi la même hauteur.

27. Il mit les chérubins au milieu du temple intérieur, et ils avaient leurs ailes étendues. L'une des ailes du premier chérubin touchait l'une des murailles, et l'aile du second chérubin touchait l'autre muraille, et leurs secondes ailes se joignaient au milieu du temple.

28. Il couvrit aussi d'or les chérubins.

bois de cèdre à l'intérieur de la maison avait des sculptures de coloquintes et de fleurs épanouies; » double ornementation très goûtée des Orientaux (voyez l'Att. d'hist. nat., pl. xxvii, fig. 2-4, 7, et l'Att. archéol., pl. lxxi, fig. 7, 9, 13; pl. lxxv, fig. 1-4; pl. xviii, fig. 4, etc.).

19-22. Le Saint des saints. On a indiqué plus haut (vers. 16) son emplacement et sa longueur; on va compléter ces détails. — *Viginti cubitos* dans tous les sens, de manière à produire un carré parfait. Il est à remarquer que la hauteur du Saint des saints était inférieure de dix coudées à celle du reste de l'édifice (comp. le vers. 2).

— *Vestivit auro...* : par-dessus les lambris de cèdre. — *Altare* : l'autel des parfums, qui était en avant du Saint des saints. — *Affixit laminas...* : les lamelles d'or qui recouvraient les lambris. Mais l'hébreu a un tout autre sens : « Il

ferma avec des chaînes d'or, devant le d'bir; » c.-à-d. que de petites chaînes d'or servaient à fermer la porte qui séparait les deux chambres du sanctuaire. Cf. vers. 31. — *Nitique... quod... non auro...* : d'où il suit que le temple était vraiment une « maison d'or » à l'intérieur, et d'une splendeur éblouissante.

23-28. Les deux chérubins du Saint des saints. — *Cherubim*. Encore à l'instar de l'arche (cf. Ex. xxv, 18-22); mais les chérubins du temple étaient d'une taille gigantesque, et ils ombrageaient le propitiatoire d'une tout autre manière. — *Decem cubitorum* : plus de cinq mètres. — *Quinque cubitorum ala...* : ailes immenses, entièrement déployées sur une même ligne. Elles avaient ensemble vingt coudées, juste la largeur du Saint des saints.

29. Il orna toutes les murailles du temple tout alentour de moulures et de sculptures, où il fit des chérubins et des palmes en bas-relief, et diverses peintures qui semblaient se détacher de leur fond et sortir de la muraille.

30. Il couvrit aussi d'or le pavé du temple, au dedans et au dehors.

31. Il fit à l'entrée de l'oracle de petites portes de bois d'olivier, et des poteaux qui étaient à cinq pans.

32. Il fit ces deux portes de bois d'olivier ; et il y fit tailler des figures de chérubins et des palmes, et des sculptures avec beaucoup de relief ; et il couvrit d'or tant les chérubins que les palmes, et *tout* le reste.

33. Il mit à l'entrée du temple des poteaux de bois d'olivier qui étaient taillés à quatre faces ;

34. et *il y mit* deux portes de bois de sapin, l'une d'un côté, et l'autre de l'autre ; chaque porte était brisée, et elle s'ouvrait tout en ayant ses deux parties unies ensemble.

35. Il fit sculpter des chérubins, des palmes, et d'autres ornements avec beaucoup de saillie, et il couvrit de lames d'or le tout, bien dressé à la règle et à l'équerre.

36. Il bâtit aussi le parvis intérieur de trois assises de pierres polies, avec un rang de bois de cèdre.

37. Les fondements de la maison du Seigneur furent posés la quatrième année, au mois de zio ;

29. Et omnes parietes templi per circuitum sculpsit variis cœlaturis et torno ; et fecit in eis cherubim, et palmas, et picturas varias, quasi prominentes de pariete et egredientes.

30. Sed et pavimentum domus texit auro intrinsecus et extrinsecus.

31. Et in ingressu oraculi fecit ostiola de lignis olivarum, postesque angulorum quinque.

32. Et duo ostia de lignis olivarum ; et sculpsit in eis picturam cherubim, et palmarum species, et anaglypha valde prominentia, et texit ea auro ; et operuit tam cherubim quam palmas, et cetera, auro.

33. Fecitque in introitu templi postes de lignis olivarum quadrangulatos,

34. et duo ostia de lignis abiegnis altrinsecus ; et utrumque ostium duplex erat, et se invicem tenens aperiebatur.

35. Et sculpsit cherubim, et palmas, et cœlaturas valde eminentes ; operuitque omnia laminis aureis opere quadro ad regulam.

36. Et ædificavit atrium interius tribus ordinibus lapidum politorum, et uno ordine lignorum cedri.

37. Anno quarto fundata est domus Domini, in mense zio ;

29-30. Ornementation des murs et des parquets. Elle rappelle celle des édifices égyptiens et assyriens. Voyez l'*Atl. archéol.*, pl. LIII, fig. 11 ; pl. LIV, fig. 5, 11, 13, 14. — Au lieu de *picturas varias*, l'hébreu porte : « des fleurs épanouies, » comme au vers. 18. — *Quasi prominentes...* Dans l'hébreu : en dedans et en dehors ; c.-à-d. dans le Saint des saints et dans le Saint. Les mots *intrinsecus* et *extrinsecus* du vers. 30 ont le même sens.

31-35. Les portes intérieures. — 1° Porte du Saint des saints, vers. 31-32. *Ostiola* ; mieux : « ostia, » comme au vers. 32 ; c'est de part et d'autre la même expression dans l'hébreu. — *Postesque... quinque*. Saint Jérôme adopte ici l'interprétation rabbinique, d'après laquelle le montant supérieur de la porte aurait été surmonté de deux autres poteaux appuyés l'un sur l'autre, conformément au diagramme ci-joint ; mais le texte original paraît plutôt signifier que « l'encadrement avec les poteaux équivalait à un cinquième du mur », c.-à-d. à quatre coudées, puisque la muraille en avait vingt (vers. 20). — *Duo*



ostia : donc la porte était double, à battants. — *Anaglypha...* De nouveau, dans l'hébreu, des fleurs épanouies. De même au vers. 35. — 2° Porte du Saint, vers. 33-35. *Postes... quadrangulatos* ; d'après l'hébreu : du quart ; c.-à-d. ayant le quart de la dimension du mur antérieur, ou cinq coudées. — *Utrumque... duplex*. Chaque battant se dédoublait donc à son tour, et consistait en deux planches qui pouvaient se replier l'une sur l'autre ; moyen employé pour ouvrir plus ou moins la porte, à volonté. — *Opere quadro...* Hébr. : (il les couvrit d'or) qu'il étendit sur la sculpture.

36. Le parvis intérieur. — *Interius* : ainsi nommé par opposition à la cour extérieure. *Atl. archéol.*, pl. XCVI, fig. 2 ; pl. XCVII, fig. 3, 4. — *Tribus ordinibus...* Petit mur d'enceinte, pour isoler le parvis ; selon d'autres, sorte de plate-forme pour l'élever au-dessus de l'espace environnant (comp. l'expression « cour supérieure », Jer. xxxvi, 10). Les poutres de cèdre étaient soit superposées horizontalement aux pierres, soit dressées en forme de balustrade.

4° Durée totale de la construction du temple. VI, 37-38.

37-38. — *Anno quarto...* Début de l'œuvre. Cf.

38. et in anno undecimo, mense bul, ipse est mensis octavus, perfecta est domus in omni opere suo, et in universis utensilibus suis; ædificavitque eam annis septem.

38. et la onzième année, au mois de bul, qui est le huitième mois, elle fut entièrement achevée, dans toutes ses parties et dans tout ce qui devait servir au culte; et Salomon mit sept ans à la bâtir.

CHAPITRE VII

1. Domum autem suam ædificavit Salomon tredecim annis, et ad perfectum usque perduxit.

2. Ædificavit quoque domum Saltus Libani centum cubitorum longitudinis, et quinquaginta cubitorum latitudinis, et triginta cubitorum altitudinis, et quatuor deambulacra inter columnas cedrinæ; ligna quippe cedrina exciderat in columnas.

3. Et tabulatis cedrinis vestivit totam cameram, quæ quadraginta quinque columnis sustentabatur. Unus autem ordo habebat columnas quindecim,

4. contra se invicem positas,

5. et e regione se respicientes, æquali spatio inter columnas, et super columnas quadrangulata ligna in cunctis æqualia.

1. Salomon bâtit, et acheva entièrement son palais en treize ans.

2. Il bâtit aussi la maison de la forêt du Liban, qui avait cent coudées de long, cinquante coudées de large, trente coudées de haut, et quatre galeries entre des colonnes de bois de cèdre; car il avait fait tailler les colonnes en bois de cèdre.

3. Et il revêtit de lambris de bois de cèdre tout le plafond, qui était soutenu par quarante-cinq colonnes. Chaque rang avait quinze colonnes,

4. qui étaient posées l'une vis-à-vis de l'autre,

5. et se regardaient l'une l'autre, étant placées à égale distance; et il y avait sur les colonnes des poutres carrées toutes d'une même grosseur.

vers. 1. — *Anno undecimo...* Son achèvement. — Le mois de *bul* n'est pas mentionné ailleurs; il porta plus tard le nom de *marcheshvan*. Il équivalait à peu près à notre mois de novembre. — *Annis septem*: en chiffres ronds, car il faut compter aussi les six mois qui séparaient *ziv* de *bul*; donc, exactement, sept années et six mois.

§ III. — *Construction de plusieurs palais.*
VII, 1-12.

1° Le palais du roi et la maison de la forêt du Liban. VII, 1-5.

CHAP. VII. — 1. Le palais privé de Salomon. (*domum... suam*). — *Tredecim annis*. Période qu'il faut compter à partir de l'achèvement du temple (VI, 38^b). Les constructions royales de Salomon durèrent donc vingt années complètes.

2-5. Maison de la forêt du Liban. — *Domum saltus...* Ce palais, distinct du précédent, était ainsi nommé, non parce qu'il était bâti au cœur même du Liban, comme l'ont pensé d'anciens exégètes, mais à cause de ses colonnades en bois de cèdre (vers. 2^b-5), qui lui donnaient quelque ressemblance avec la forêt si vantée du Liban. — *Centum cubitorum...* Environ 50^m de long, sur 25 de large et 15 de haut. Les palais assyriens, dont on a de nos jours si bien étudié les ruines, étaient plus longs, mais moins larges. — *Quatuor deambulacra...* L'hébreu présente ici quelques

variantes, qui rendent la description plus claire: « (La maison reposait) sur quatre rangées de colonnes de cèdre, et il y avait des poutres de cèdres sur les colonnes. Il couvrit de cèdre les chambres (Vulg.: *totam cameram*) qui portaient sur les colonnes, (et qui étaient) au nombre de quarante-cinq, quinze par rangée (c.-à-d. par étage). » Voyez *L'Art. archéol.*, pl. LIV, fig. 8-10. — Les vers. 4-5 offrent encore de plus grandes divergences dans le texte; ce passage est d'ailleurs assez obscur, et interprété de différentes manières. Voici, au vers. 3, la traduction qui nous paraît la plus probable: « Et il y avait des ouvertures (c.-à-d. de larges fenêtres), trois rangées; perspective contre perspective, trois fois. » On voit que la Vulgate a singulièrement transformé ce passage en l'abrégeant. Le texte signifie vraisemblablement que, les chambres de ce palais étant disposées de la même façon que celles du temple, mais avec une cour au milieu, leurs trois rangées de fenêtres se correspondaient et se faisaient vis-à-vis. Au vers. 4, nous lisons d'après l'hébreu: « Et toutes les portes et les montants étaient carrés en ouverture; et perspective en face de perspective, trois fois. » En somme, même disposition générale que dans les palais de Ninive et de Persépolis, « c'est-à-dire qu'on y retrouve les grandes salles hypostyles en communication avec des cours, autour desquelles sont rangés les appartements